



Yachting Club de la Pointe Rouge  
M A R S E I L L E



# AVIS DE COURSE

## La Cup Wingfoil Yachting Club de la Pointe Rouge 7 & 8 décembre 2024

### 1 RÈGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par
- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
  - les règlements fédéraux,
- 1.2
- le règlement sportif de la Ligue SUD

### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après en ligne sur le site du Club et Whatsapp
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante <http://www.ycpr.net>

### 3 COMMUNICATION

- 3.1 Les informations officielles seront transmises sur le groupe Whatsapp de la régata auquel tous les participants sont ajoutés à leur inscription.  
Seuls les parcours seront définis puis affichés lors du briefing coureurs du jour même.
- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

### 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les coureurs licenciés.
- 4.2 L'épreuve est ouverte à tous les Wingfoils
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
- a) Pour chaque coureur en possession d'une **Licence Club FFVoile** :
- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- 4.2.1 b) Pour chaque coureur n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
  - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
- c) **une autorisation parentale** pour tout coureur mineur

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire avec les documents en ligne sur le site <http://www.ycpr.net> jusqu'au 6 décembre 22h00.

4.4 Les bateaux doivent s'acquitter des droits d'inscription lors de leur inscription en ligne sur le site internet.

## 5 DROITS A PAYER

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 6 décembre
Wingfoil	30€

## 6 PROGRAMME

Date	Horaire	Sujet
Samedi 7 décembre	12h00	Briefing
Samedi 7 décembre	13h30	1 <sup>er</sup> départ
Dimanche 8 décembre***	9h30	Briefing
Dimanche 8 décembre***	11h	1 <sup>er</sup> départ
Dimanche 8 décembre	À suivre après les courses	Remise des prix

\*\*\* à  
reconfirmer  
le samedi

6.2 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00.

## 7 LIEU

7.1 Les Wingfoils seront sur la Base du Yachting Club de la Pointe Rouge

## 8 LES PARCOURS

8.1 Type construit, définis lors du briefing chaque jour.

## 9 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

9.1

## 10 CLASSEMENT

10.1 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

Courses retirées :

- a) Quand **3 courses** ont été validées, le score d'une planche dans une série sera le total des scores de ses courses.
- b) Quand **4 courses à 6 courses** ont été validées le score d'une planche sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant **son plus mauvais score**,
- c) Quand de **7 à 10 courses** ont été validées, le score d'une planche dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de **ses deux plus mauvais scores**.
- d) Quand **11 courses** ou plus ont été validées, le score d'une planche dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de **ses trois plus mauvais scores**

## 11 PROTECTION DES DONNÉES

**Droit à l'image et à l'apparence :**

11.1 En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11.2 **Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 12 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 13 PRIX

13.1 Les prix seront distribués comme suit : 3 premiers de chaque catégorie :  
U15G / U15F / U19G / U19F / U35G / U35F / +35ans Garçons / +35ans Filles

13.2 Il faut un minimum de 6 coureurs pour valider une catégorie. Si la catégorie n'est pas validée, le classement sera un classement mixte de l'âge défini ; par exemple U15G et U15F deviendront U15 mixte.

## 14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter : [clara@ycpr.net](mailto:clara@ycpr.net)

### ANNEXE 1 : Zone de course

